



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23043156

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

20 MARS 2023

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0401 129 642

Nom

(en entier) : **SABRUMAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **7333 Tertre, rue de la Hamaide, 79****Objet de l'acte : ERRATUM**

Dans le procès-verbal reçu par le notaire associé Sylvie Wauters de Besterfeld, à Mons, le 4 octobre 2021, une coquille s'est glissée en ce qui concerne l'actionnariat de la société.

Il y a lieu de lire que l'actionnaire unique détient 179 actions et non 625 actions.

En conséquence, il y a également lieu de lire l'article 5 des statuts comme suit :

"Article 5 : Apports

En rémunération des apports, cent septante-neuf actions ont été émises.

Chaque action donne un droit égal dans la répartition des bénéfices et des produits de la liquidation."

Emmanuel NIZET, notaire suppléant Laurent DELCROIX, notaire à Mons.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).